LA FDAC 66

SOUTIENT LES COMMERÇANTS ACTEURS DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

du commerçant éco-responsable

CCI PYRÉNÉES ORIENTALES

FFAC
Fédération Française des Associations de Commerçant

FDAC 66 COMMERCE

SOMMAIRE

- **Édito** P. 4
- **L'environnement au coeur des priorités** P. 5
- **Les commerces de proximité et la consommation énergétique** P. 5
- **Les bons gestes du commerçant** P. 5
  - Électricité P. 5
  - Eau P. 6
  - Chauffage P. 6
  - Climatisation P. 6
  - Chambres froides, réfrigérateurs P. 7
  - Déchets P. 8
  - Papier P. 8
  - E-mailing P. 8
  - Déplacement / Voiture P. 8
- **Être éco-responsable et faire des économies** P. 9
- **Auto-diagnostiquer son entreprise en matière d'énergie** P. 9
- **Des économies d'énergie... à la rénovation énergétique** P. 9
- **En route vers un développement durable** P. 10
- **Contacts**

ÉDITO

La Fédération départementale des associations de commerçants des Pyrénées-Orientales représente aujourd'hui la force vive du commerce de proximité de notre territoire. Notre réseau de 50 associations fédère 2 400 commerçants et artisans pour avancer ensemble dans un contexte économique en mutation.

Soucieux des enjeux environnementaux auxquels nos entreprises doivent faire face, nous vous proposons ce guide des bonnes pratiques du commerçant éco-responsable afin de vous accompagner dans votre démarche de sobriété énergétique.

Nous espérons que ces recommandations vous seront utiles dans un parcours vers de nouvelles priorités.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRIORITÉS

De nombreuses enquêtes et recherches ont montré l'importance que joue l'environnement sur nos conditions de vie.
Les campagnes de sensibilisation menées dans le monde et les épisodes climatiques ont permis d'éveiller la conscience collective. Il est important d'agir et de changer nos comportements dès à présent.
La surconsommation impacte fortement l'environnement alors chaque geste compte pour contribuer au confort et au bien-être des futures générations. En consommant mieux, chacun d'entre nous est acteur de demain.

LES COMMERCES DE PROXIMITÉ ET LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'impact de la consommation énergétique dans les commerces touche principalement l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la production de froid (réfrigérateur, chambre froide...) utiles au fonctionnement du commerce. Il est toutefois possible de réduire ses dépenses énergétiques sans impacter directement la qualité de votre accueil et des services que vous proposez.

LES BONS GESTES DU COMMERÇANT

Électricité

- Eteindre tous les équipements non utilisés en journée (ne pas laisser en veille ou allumés les ordinateurs, machines à café, imprimantes)
- Privilégier le branchement de vos appareils sur des multiprises avec interrupteur pour couper le courant
- Enseigne lumineuse : éteindre systématiquement l'enseigne lorsque le commerce est fermé ou programmer l'extinction entre minuit et 7h du matin
- Ne pas laisser les guirlandes lumineuses allumées 24h/24. Éviter les illuminations superflues autant que possible
- Éteindre les imprimantes bureautiques et les caisses dès lors qu'elles sont inutilisées
- Ne pas utiliser l'éclairage si la luminosité naturelle est suffisante. Utiliser exclusivement des ampoules LED qui sont beaucoup moins énergivores. Adapter si possible l'intensité de l'éclairage en fonction des besoins, régler la luminosité
- Téléphone portable : privilégier un téléphone à double carte Sim plutôt que deux téléphones. Ne pas laisser le téléphone ou le chargeur branché en continu et ne charger votre téléphone que lorsque cela est nécessaire
- Vérifier l'extinction des lumières, branchements et climatisation avant de quitter son commerce

- Principe de réversibilité des tarifs réglementés : possibilité donnée aux clients professionnels qui seraient passés à une offre de marché, de bénéficier à nouveau d'une offre à tarifs réglementés (dont la hausse a été plafonnée par le gouvernement à 4 % jusqu'en février 2023) chez EDF ou une entreprise locale de distribution (ELD).
  Conditions :
  ✓ Puissance souscrite ≤ 36 kVA
  ✓ Moins de 10 salariés
  ✓ Recettes ou total bilan < 2 M€
- Pour des entreprises qui sont proches des 36 kVA, étudier la diminution de leurs usages et donc de leurs appels de puissance pour diminuer la puissance souscrite à 36 kVA. Intervention ENEDIS nécessaire dans ce cas avec un coût mais assez faible (coût moyen à demander à ENEDIS).

Eau

- Refermer correctement les robinets après utilisation
- Faire intervenir rapidement un technicien en cas de fuite d'eau même minime
- Préférer l'utilisation du lave-vaisselle rempli plutôt que la vaisselle à la main
- Sensibiliser le personnel sur l'utilisation de l'eau et éviter le gaspillage
- Installer des réducteurs de pression, des mousseurs pour limiter le débit de l'eau et des robinets thermostatiques pour atteindre directement la température souhaitée
- Installer des récupérateurs d'eau
- Instaurer des mesures de recyclage et de réutilisation des eaux usées
- Suivre les bonnes pratiques avec la **Charte de l'eau** de l'UMIH 66
- Utiliser les **Outils de sensibilisation et d'information aux écogestes** de ADEME et du CRTL Occitanie.

Chauffage

- Régler le thermostat à 19°C, baisser la température la nuit pour ne pas chauffer inutilement
- Maintenir les portes fermées lorsque le chauffage est allumé
- Préférer des vitres et fenêtres à double vitrage.

Climatisation

- Maintenir la fraicheur de l'air en fermant portes et stores aux heures chaudes
- Ventiler vos commerces aux heures fraiches
- Sensibiliser le personnel et la clientèle pour garder les portes fermées lorsque la climatisation est en marche
- Régler la température 6°C en dessous de la température extérieure (ne pas descendre sous 26°C)

- Pour les petites surfaces, privilégier l'utilisation d'un ventilateur qui permet un brassage lent et l'éteindre lorsque personne n'est plus dans la pièce
- Pour des surfaces plus grandes, envisager l'utilisation d'un brasseur d'air qui permet un gain de température ressentie en moyenne de -3°C (en fonction de la vitesse d'air)
- La climatisation réversible permet de mieux contrôler la température et est plus performante en économie d'énergie
- Envisager l'installation de pompe à chaleur air/air ou air/eau avec les aides :

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition écologique et solidaire

Dispositif des certificats d'économies d'énergie

(voir lien section bâtiment tertiaire / pompe à chaleur air/air, air/eau etc.)
https://nr-pro.fr/mb/cci-occitanie/liste-des-projets-economie-d-energie-certificats-d-economie-d-energie-CEE.html

Les fiches techniques doivent être fournies aux fournisseurs afin qu'ils respectent les caractéristiques dans leurs devis. Une simulation en fonction de vos devis (non validés et sans commande) peut être réalisée (voir lien ci-dessous).
https://nr-pro.fr/mb/cci-occitanie/certificat-d-economie-d-energie-cee.html

Le Pass transformation écologique de la région (voir fiche détaillée de l'aide)
https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/pass-transformation-ecologique

Le crédit d'impôt
Crédit d'impôt - Entreprise réalisant des travaux de rénovation énergétique

L'aide du Fond tourisme durable de l'Ademe

Chambres froides, réfrigérateurs

- Limiter autant que possible l'ouverture des réfrigérateurs et congélateurs. Refermer rapidement les portes de ces équipements
- Éloigner les sources de chaleur des équipements frais
- Assurer l'entretien et la maintenance des appareils frigorifiques, ne pas attendre une panne.

Déchets

- Recycler systématiquement ses emballages, papiers, cartouches, équipements électriques dans les conteneurs adaptés ou les lieux de collecte spécifiques
- Réduire les emballages et opter pour des systèmes recyclables. Proposez vos produits en vrac et incitez vos clients à venir avec leur propre contenant
- Privilégier des sacs réutilisables ou en matière recyclés qui sont éco-responsables
- Sensibiliser vos clients sur votre démarche de respect de l'environnement et de développement durable.

Papier

- Imprimer uniquement les documents nécessaires et privilégier le recto/verso
- Favoriser les impressions en noir et blanc
- Ré-utiliser les versos blancs des documents imprimés
- Choisir lors des commandes un papier recyclé ou qui a moins d'impact sur l'environnement.

E-mailing

- Préférer les envois numériques tout en veillant à se limiter aux mails utiles
- Réduire la taille des pièces jointes
- Enregistrer les pièces jointes puis supprimer les mails dont on a plus besoin.

Déplacement / Voiture

- Limiter ses déplacements professionnels, privilégier les réunions téléphoniques ou en visio
- Bien entretenir son véhicule afin de limiter sa consommation (révision, vidange)
- Adopter une conduite raisonnable et prudente, éviter les accélérations intempestives
- Privilégier les déplacements à pied, à vélo, les transports en commun et penser au co-voiturage.

ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE ET FAIRE DES ÉCONOMIES

Devenir éco-responsable, avoir une attitude écologique permet de faire des économies. Privilégiez l'utilisation d'équipements à faible consommation énergivores et faible en utilisation d'eau.
Suivez vos consommations. Pour cela, des applications sont disponibles (Hellowatt, Edf&moi, Enedis, Ecowatt), déterminez les heures où vous consommez le plus et les périodes où vous pouvez réduire votre consommation et donc vos factures.
L'intérêt collectif se tourne vers la transition écologique, l'anti-gaspillage et le recyclage : améliorez l'image de votre commerce, différenciez-vous de vos concurrents, soyez éco-responsable.

AUTO-DIAGNOSTIQUER SON ENTREPRISE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Vous pouvez vous appuyer sur la CCI pour vous accompagner dans votre démarche en faveur du respect de l'environnement. Auto-évaluez-vous gratuitement grâce à l'outil **« Flash'Diag Énergie »** sur le site de la CCI.
Par le biais de quelques questions, cet outil évaluera votre niveau de maîtrise énergétique. Un rapport vous sera ensuite envoyé par mail, un bilan sera dressé et des conseils vous seront proposés afin de réduire votre consommation énergétique.

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE... À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SOLUCCIO
Développement durable

La CCI, partenaire indéfectible de la FDAC 66, a également mis en place Soluccio pour analyser votre consommation énergétique et vous propose des conseils pour diminuer vos dépenses énergétiques.

Plusieurs outils d'accompagnements sont disponibles :
- Information / Sensibilisation : participation à des réunions d'informations, webinaires, newsletter concernant les évolutions techniques et réglementaires sur l'énergie
- État des lieux : dresser le bilan énergétique
- Accompagnement - visite énergie : élaborer un premier bilan et identifier des pistes d'actions élémentaires d'économie d'énergie.

Avoir les bonnes clés, un peu de bon sens suffit pour agir en faveur de la protection de la planète. Soyons les gardiens et les acteurs d'un monde meilleur pour demain.

Le programme **Baisse les Watts** a pour objectif d'accompagner les TPE/PME dans la maîtrise de leur consommation d'énergie.
Financé par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE), **Baisse les Watts** s'adresse aux TPE/PME désireuses de mieux comprendre leur consommation et de pouvoir engager rapidement de premières actions d'économies d'énergie.
Il s'appuie sur un dispositif simple et rapide de visualisation de sa consommation, de conseils personnalisés et/ou de formation.

Le **Programme SARE** propose au petit tertiaire privé des informations de premier niveau et des visites de conseils personnalisés pour envisager des projets de rénovation énergétique.

Soutenu par

EN ROUTE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE...

Le Label clef verte

L'écolabel touristique Clef Verte/Green Key s'adresse aux hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes, meublés, résidences de tourisme, villages et centres de vacances, auberges de jeunesse, restaurants qui ont la volonté de s'engager dans une démarche environnementale performante.

La démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

L'entreprise qui déploie une démarche de RSE va chercher à développer des pratiques plus éthiques et plus durables dans son mode de fonctionnement de façon à contribuer aux enjeux de développement durable.
La CCI vous accompagne dans votre démarche RSE avec la réalisation de diagnostics, ateliers & accompagnements collectifs et individuels (financement FSE).

Auto-évaluez-vous gratuitement grâce à l'outil « Auto Diag RSE CCI » sur le site de CCI France.

NOTES

CONTACTS

FDAC 66 / Commerce 66

Rose Gourdon, responsable Pôle Appui aux territoires
T. 04 68 35 90 99 | r.gourdon@pyrenees-orientales.cci.fr

Bénédicte Sylvestre, référente FDAC
T. 04 68 35 98 93 | b.sylvestre@pyrenees-orientales.cci.fr

CCI Pyrénées-Orientales

Sonia Poulot, conseillère entreprises Transition écologique - Auditrice ICA QSE
T. 07 64 47 10 22 | s.poulot@pyrenees-orientales.cci.fr

Caroline Ramonatxo, conseillère entreprises Développement durable
T. 07 64 87 59 85 | c.ramonatxo@pyrenees-orientales.cci.fr

Partenaires